

LEGATION DE SUISSE
AU CHILI

SANTIAGO, le 7 mars 1945 --
CASILLA 3875

R. 21.9

N.° III - VII

Rapport Politique N° II --

108
Santiago: La déclaration de
guerre du Chili
aux Russes de l'axe

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après diverses considérations concernant le Chili et sa position politique :

Ces derniers temps ont été marqués par un certain nombre d'événements dont le principal est certainement la Conférence de Mexico qui, pour plusieurs motifs, revêt au Chili et dans les autres Etats sud-américains une importance considérable. Elle prélude, en effet, aux échanges de vue qui auront lieu ultérieurement à San Francisco et ailleurs, et constitue en quelque sorte aux yeux des intéressés, un premier acte - avant la lettre - dans la procédure de la paix. Mais pour pouvoir délibérer sur la paix, il faut avoir été en guerre et c'est pourquoi le Chili, comme d'autres pays du continent sud-américain, assura son siège futur en la déclarant au Japon. Cette décision fut, en général, mal comprise par le public auquel elle ne pouvait être expliquée et qui trouvait cette détermination, symbolique et tardive, dénuée d'élégance. On l'attribuait surtout à la pression des Etats-Unis désireux de s'entourer d'un nombre d'alliés aussi grand que possible à opposer, au besoin, aux Russes dans les conférences prochaines. "Cette opinion n'est pas fausse, mais elle est incomplète, me disait un haut fonctionnaire. On oublie, en effet, que les pays d'Amérique du Sud, sous une stabilité continentale apparente, cachent divers conflits latents qui, pour n'être pas très graves, n'en sont pas moins irritants. C'est un mal auquel n'échappent pas les peuples jeunes, et, ajoutait-il, nous sommes encore en état de formation. Si seuls certains Gouvernements étaient invités aux débats d'après-guerre en raison de leur état de belligérance, il serait fort inconfortable pour ceux restés neutres de ne pouvoir, le cas échéant, défendre leur point de vue." En parlant ainsi, mon interlocuteur songeait sans doute aux revendications que la Bolivie pourrait formuler contre le Chili au sujet d'un accès au Pacifique et qui, depuis 1873, sont périodiquement présentées. Presque tous les pays de ce continent ont des problèmes plus ou moins analogues et cela explique leur désir d'être présents, encore qu'il ne soit guère probable que les délégués aux Conférences de la paix accordent beaucoup d'audience à des litiges aussi secondaires. Le Chili se borna donc à déclarer la guerre au Japon sans englober l'Allemagne dans cette décision. Il convient de rap-

AU DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

B e r n e

Dodis



allemande et que le sud fut en grande partie défriché par des immigrants germaniques. Ceux-ci comptent donc toujours d'assez nombreux sympathisants que le Gouvernement ne voulait pas heurter de front, d'autant plus que les élections au Congrès étaient proches.

La délégation chilienne, présidée par M. Joaquin Fernandez, Ministre des Affaires Etrangères, partit pour Mexico, forte d'environ quinze personnes. Il semble que les instructions données à cette mission aient été assez élastiques et qu'il en fut de même pour la plupart des autres représentations américaines. Le but de la Conférence, en effet, étant, aux yeux des Etats-Unis, de constituer une sorte de bloc américain pour l'avenir, il s'agissait pour Washington, surtout d'une prise de contact préliminaire. Mais, de leur côté, les pays sud-américains voulaient saisir l'occasion d'exposer aux Yankees que les relations de voisinage sont solides quand elles sont entretenues par d'autres adjuvants que les bonnes paroles. Comme la Maison Blanche a accordé depuis la guerre des facilités financières et économiques aux pays du continent latin, ceux-ci entendent bien que la manne ne cessera pas de tomber une fois tout danger écarté. Il semble donc que ces deux idées, exception faite de l'écharde argentine, étaient - de part et d'autre - à la base de la conférence. Seulement, on n'en pouvait guère parler ouvertement et, au surplus, elles se situent sur deux plans différents. Comme il fallait délibérer - puisqu'on était réuni pour cela - chaque délégation chercha des propositions et les présenta dans des discours dont les journaux se plurent à rendre l'éloquence qui, dans les pays ibérico-latins, est prise à l'égal d'un art. Il résulte donc de l'examen attentif des comptes-rendus des séances que du côté sud-américain l'on noya dans des torrents de paroles des idées plutôt fluettes.

Dès le début des discours, le chancelier du Mexique, élu Président de l'assemblée, fit toutefois une déclaration fort énergique en disant que si, à l'avenir, l'organisation du monde dépendait uniquement de l'avis des grandes puissances, la présente guerre n'aurait été qu'une "énorme et grotesque fiction." A la fin de son discours, M. Padilla, effrayé peut-être de sa propre audace, décerna au président Roosevelt le titre de "anti-Hitler". Ce à quoi le Ministre des Affaires Etrangères de Costa-Rica, chargé de lui répondre, demanda au Ciel de l'illuminer et invoqua "le Dieu des Amériques". Ces paroles, pour emphatiques qu'elles soient, indiquent cependant la tendance des républiques américaines à se former en un bloc autonome, sans considérer beaucoup les pays d'Europe qui, la Grande-Bretagne et la Russie mises à part, ont perdu la netteté de leur contour politique pour les Américains.

Au cours du débat, les suggestions abondèrent et reçurent une forme concrète dans l'"acte de Chapultepec" dont j'évoquerai l'essentiel plus bas. La plupart des propositions ne sauraient entrer dans le présent rapport aussi me bornerai-je à mentionner certaines d'entre elles :

Dès le premier jour, le Paraguay demanda que la question de l'Argentine fût discutée d'entrée de cause. Cette initiative eut un effet explosif dans une atmosphère saturée par ce problème. En l'admettant, l'assemblée eût rejeté

à l'arrière-plan tout le reste de l'ordre du jour. Aussi fut-elle repoussée et l'on décida de discuter cette affaire après épuisement des autres points. Ce rejet, soit dit en passant, ne semble pas être approuvé par les observateurs anglais. Le "Times" et d'autres journaux regrettèrent à cette occasion la rupture d'unité dans le front américain. De leur côté, la majorité des Etats sud-américains - à l'exception peut-être de l'Uruguay - désirent sincèrement voir rentrer l'Argentine au bercail.

Quant au Chili, il fit deux propositions dont la fortune fut inégale. Premièrement, il déposa une motion tendant à convoquer une réunion de Ministres des Finances de tous les pays américains, pour le 15 mai 1945 à Washington, aux fins d'étudier les divers problèmes communs. Deuxièmement, la délégation chilienne proposa un peu témérairement que le Canada soit invité à faire partie du système interaméricain. Mais cette initiative dut être retirée après qu'on eût relevé qu'elle aurait placé le Canada devant l'obligation d'abandonner la communauté des nations britanniques, à moins que l'union panaméricaine ne modifie ses statuts en vue d'admettre cette nation dans son sein. Comme on peut le supposer cette tentative de la Délégation chilienne ne fut guère mise en relief par la presse locale.

L'une des propositions les plus importantes fut présentée par la Délégation brésilienne ; elle tendait principalement au maintien de l'aide de l'Amérique du Nord pour l'industrialisation rationnelle de l'Amérique latine sur de solides bases économiques. D'autre part, à l'effet de contrôler l'exécution des engagements pluripartites, le Brésil recommanda la création d'une commission permanente interaméricaine. Comme on peut le constater, la préoccupation essentielle des participants sud-américains, dans l'ordre matériel, était l'aide des Etats-Unis après la guerre. Ce souci fut exprimé à plusieurs reprises par d'autres délégations et de manière de moins en moins voilée. La plupart des délégations, en effet, avaient reçu des indications dans ce sens de leurs Gouvernements qui - du moment qu'ils sont au pouvoir actuellement - sont tous plus ou moins dépendants des U.S.A. et assurent leur politique intérieure grâce à l'aide de leur riche voisine du nord. Les Etats-Unis ne se méprirent pas sur la réalité de cette préoccupation et c'est ainsi que le fonctionnaire d'Etat, W. Clayton, parlant devant le Comité économique de la Conférence, fit la déclaration suivante : "La période de transition économique commencera avec la fin de la guerre en Europe, mais on n'arrivera probablement pas à une grande réduction dans la production de guerre." M. Clayton ajouta "qu'on attendait la promulgation d'une loi autorisant la formation d'un dépôt de matériel de guerre destiné à la sécurité militaire des U.S.A. et à la contribution de ce pays au maintien de la sécurité dans l'hémisphère occidental et dans le monde." Cette nouvelle passa presque inaperçue dans la presse chilienne, encore qu'elle revête une certaine importance puisqu'elle préjuge nettement de la question de la sécurité qui sera vraisemblablement le plus décisif des problèmes d'après-guerre. Les apaisements économiques des Etats-Unis ne semblèrent guère atténuer les craintes de leurs partenaires du sud et une proposition fut présentée prévoyant les points suivants :

- 1° Prêts de la part de la banque de l'exportation et de l'importation.
- 2° Aide pour assurer le marché européen.
- 3° Ventes à la UNRRA.
- 4° Ventes aux Etats-Unis sur prêts de ce pays.

Je ne mentionnerai que pour mémoire certaines propositions qui n'eurent guère l'audience de l'assemblée, mais qui sont caractéristiques. Telle celle que formula le président même, M. Padilla (mexicain), et qui tendait à une rupture massive avec le Gouvernement espagnol du Général Franco. Cette suggestion, où l'on retrouve l'empreinte des menées des nombreux Espagnols rouges d'Amérique latine, fut repoussée à l'instigation des premiers délégués de la Colombie et de l'Uruguay. Le Président de la République chilienne, il y a un certain temps, avait rejeté lui aussi cette suggestion. Un projet de résolution cubain protestant contre les frontières polonaises établies à la Conférence de Yalta eut le même sort. Un voile pudique fut aussitôt jeté sur cette idée incongrue ! Enfin, les problèmes de droit les plus divers furent évoqués, ce qui incita, sans doute, la même délégation cubaine à proposer la Havane "comme siège de la Justice internationale".

Enfinement quel est le résultat essentiel de la Conférence ? On le trouve dans la résolution dite "Acte de Chapultepec". Ce document, après avoir rappelé que les peuples américains sont animés d'un amour profond de la justice et demeurent sincèrement acquis aux principes du droit international, recommande notamment :

- 1) La proscription de toute conquête territoriale.
- 2) La solidarité de tous les Etats américains en cas d'agression ou de menace de guerre.
- 3) La solution par conciliation, arbitrage ou par le droit international de tout différend interaméricain.

Ces résolutions sont exposées à l'aide d'un nombre considérable d'articles. Elles sont suivies d'une recommandation visant aux mesures suivantes dans le cas où une agression contre un Etat américain aurait lieu : rappel des Chefs de la mission diplomatique; rupture des relations diplomatiques et consulaires; suspension des communications postales, télégraphiques, téléphoniques et radiotéléphoniques; interruption des relations économiques, commerciales et financières; usage de la force armée pour prévenir ou repousser l'agression.

Comme vous le savez, les dernières séances de la Conférence furent consacrées à la préparation de la réunion de San Francisco. A ce sujet, la France refusa de figurer parmi les nations invitantes et la Pologne fut exclue jusqu'à ce que son Gouvernement montre patte blanche.

Enfin fut abordée la question argentine qui, de toute évidence, préoccupait intimement chaque délégation. Par la résolution du 7 mars, l'Argentine est sollicitée à mots couverts et avec les précautions qu'exige le prestige des Etats-Unis. Mais cette république, loin d'être trai-

tée en brebis galeuse semble plutôt être maintenant considérée comme un enfant prodigue que sa famille serait heureuse de presser sur son sein, à condition qu'il s'engage à marcher droit. Il est à noter que la résolution, au lieu de mentionner le Gouvernement argentin ne parle que de la nation argentine à l'adhésion de laquelle l'acte final de la conférence reste ouvert.

Etant donné les sujets traités à Mexico, et qui relèvent de l'ensemble des relations internationales des Etats américains, on peut être en droit de considérer qu'il s'agit en quelque sorte du premier pas vers une sorte de Société des Nations, animée d'un esprit différent de celle que nous avons connue. Les débats qui vont s'ouvrir à fin avril à San Francisco montreront quelle sera l'attitude des pays américains lorsqu'ils seront en présence de leurs associés européens et autres. Il convient, enfin, de tenir compte du fait que les décisions prises par les républiques sud-américaines en matière internationale ne reposent pas sur un véritable sentiment populaire. Le peuple, en effet, n'est pas réellement constitué en corps social et il y a fort à faire encore pour lui donner conscience de ses devoirs de "souverain".

Si je me suis étendu sur les débats de Mexico en sortant du cadre de la seule position du Chili, c'est parce que la politique de ce pays est intimement liée à celle des autres Etats américains et ne saurait en être distraite sans donner un tableau incomplet de l'esprit qui anime actuellement l'ensemble du continent sud.

Simultanément à la Conférence de Mexico, eurent lieu au Chili les élections à la Chambre des Députés et à une partie du Sénat (26 membres). La gauche et la droite se livrèrent à une propagande acharnée pour faire triompher leurs candidats respectifs encore que ces efforts fussent entravés par l'indifférence politique provoquée par le championnat sud-américain de foot-ball qui se disputait en même temps à Santiago et accaparait l'essentiel de l'intérêt populaire. Le résultat des élections indique que la droite s'est affirmée au Sénat et à la Chambre. Dans l'ensemble, les "partis d'ordre", comme les appellent ici la presse, ont gagné 13 sièges. Il est à noter que les radicaux sont catalogués dans les "gauches". Ce résultat, dans un pays aussi travaillé par le communisme que l'est le Chili, est symptomatique d'une certaine réaction qui pourrait bien se faire sentir plus tard dans d'autres républiques sud-américaines.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse :

P. J. J. J.